

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4284

Rectificatif - Demande d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 100 euros à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des actions d'éducation artistique animées par les Célestins, théâtre de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

## SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/4284 - RECTIFICATIF - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 6 100 EUROS A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AUVERGNE-RHONE-ALPES DANS LE CADRE DES ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ANIMEES PAR LES CELESTINS, THEATRE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de leur saison 2017-2018, les Célestins, théâtre de Lyon présentaient en partenariat avec des lycées et des collèges de la région Auvergne-Rhône-Alpes un projet d'action d'éducation artistique.

Ce projet a fait l'objet d'une délibération n°2017/3183 du Conseil municipal en date du 25 septembre 2017, en autorisant les Célestins, théâtre de Lyon à demander une subvention de fonctionnement à hauteur de 4 000 euros à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.

Le projet a, depuis cette date, été reformaté et élargi à d'autres établissements scolaires, portant le besoin en subvention à 6 100 euros.

La présente délibération a donc pour objet d'autoriser les Célestins, théâtre de Lyon à modifier le montant de la subvention de fonctionnement demandée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de ses actions d'éducation artistique, portant cette demande à 6 100 euros.

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1- Monsieur le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 100 euros (six mille cent euros) à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des projets d'éducation artistique 2017-2018 des Célestins, théâtre de Lyon.

2- La recette perçue sera imputée au budget annexe 03 de l'exercice 2019 comme suit :  
Programme PEDAGCULT – opération COMITE – nature 74718 – fonction 313.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER